

17. En quoi la Cité Saint-Pierre est-elle différente des hôtels lourdais ?

La majorité des personnes qui séjournent à la Cité Saint-Pierre, n'ont pas les moyens financiers d'aller à l'hôtel. S'il n'y avait pas la Cité Saint-Pierre, un séjour à Lourdes leur serait impossible. Ainsi, lors du contact téléphonique au moment de la réservation, nous sommes attentifs à questionner les futures personnes hébergées à la Cité Saint-Pierre. Si nous nous rendons compte qu'elles ont les ressources financières suffisantes, nous les orientons vers l'hôtellerie lourdaise.

18. La Cité Saint-Pierre se visite-t-elle ?

Du mois d'avril au mois d'octobre, des bénévoles guides font visiter la Cité Saint-Pierre à ceux qui le désirent. Visiteurs, pèlerins de passage ou résidents, groupes pour une journée ou pour deux heures, tous peuvent bénéficier d'une visite d'environ une heure qui peut être proposée en plusieurs langues. Cette visite présente la Cité Saint-Pierre.

Visiter la Cité Saint-Pierre est très simple puisqu'à l'entrée du sanctuaire, porte Saint-Joseph, se trouve la permanence de la Cité Saint-Pierre, point d'accueil et d'informations, d'où une navette de bus part toutes les demi-heures pendant la saison des pèlerinages.



19. Combien coûte une journée à la Cité Saint-Pierre ?

Le principe de fonctionnement de la Cité Saint-Pierre est d'indiquer à chaque personne accueillie, le coût que représente son hébergement et la prise de ses repas. Ce coût est indiqué à chaque personne qui laisse ce qu'elle peut, en conscience. Si la Cité Saint-Pierre peut continuer à accueillir des personnes sans le sou, c'est grâce à ceux qui donneront pour ces personnes-là, et nous les en remercions.

20. Qui finance la Cité Saint-Pierre ?

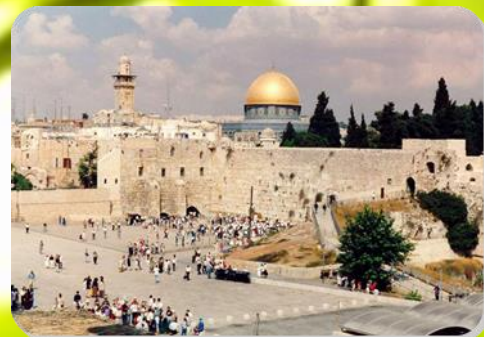
- 40% du budget est financé par les personnes accueillies,
- 40% provient de donateurs ou de visiteurs qui, après leur visite, laissent un don,
- 20% est pris en charge par le Secours Catholique au niveau national.

21. Pourquoi ce nom "Cité Saint-Pierre" ?

C'est le 1er août 1955 qu'a été posée la première pierre de la Cité Saint-Pierre. Or, le 1er août, est célébrée la fête de "Saint Pierre aux liens". Ainsi, en souvenir de cette date et pour manifester l'attachement à l'Eglise apostolique, le nom de "Cité Saint-Pierre" a-t-il été retenu. Néanmoins, jusqu'à il y a peu de temps, les lourdais ne parlaient pas de "Cité Saint-Pierre", mais de "Cité Secours" en référence au Secours Catholique.

22. Est-ce la seule structure de ce type ?

Une réalisation du Secours Catholique, semblable à celle de la Cité Saint-Pierre, existe à Jérusalem. Il s'agit de la "Maison d'Abraham". Elle accueille les pèlerins venant sur les lieux saints qui, après avoir payé le voyage, n'ont pas les moyens de payer l'hôtel.



Cité Saint-Pierre

Cité Saint-Pierre

33, avenue Mgr Rodhain

65000 Lourdes

05 62 42 71 11

infos.csp@secours-catholique.org

Pour en savoir plus sur la Cité Saint-Pierre :

www.citesaintpierre.net

Pour suivre la Cité Saint-Pierre sur les réseaux sociaux :



Cité Saint-Pierre

Cité Saint-Pierre - Lourdes -

Venez,



Voquez,



Vivez la rencontre !

La Cité Saint-Pierre en 22 questions

1. Qu'est-ce-que la Cité Saint-Pierre ?

La Cité Saint-Pierre est une réponse à un souhait que Bernadette Soubirous portait, de disposer, à Lourdes, d'un lieu pour accueillir en priorité, des pèlerins n'ayant que de faibles ressources financières. C'est en 1955 que Mgr Jean Rodhain, secrétaire général du Secours Catholique, créa avec Mgr Théas, alors évêque de Tarbes et Lourdes, un lieu d'accueil pour les pèlerins qui n'avaient pas les moyens d'aller à l'hôtel. Le Secours Catholique acquit alors une propriété de plusieurs hectares, en contrebas du Béout, à un quart d'heure de la grotte. Aujourd'hui encore, la Cité Saint-Pierre appartient au Secours Catholique-Caritas France, association loi 1901, reconnue d'utilité publique.

2. A qui est destinée la Cité Saint-Pierre ?

En tout premier lieu, la Cité Saint-Pierre accueille des personnes seules, en famille ou en groupe, vivant des situations de précarité. L'accueil à la Cité Saint-Pierre peut aller jusqu'à 5 jours.

3. Que vit-on à la Cité Saint-Pierre ?

La première impression des personnes qui arrivent à la Cité, est leur émerveillement devant la nature verdoyante ! Le parc, les grands espaces, le lac, les animaux... toute cette ambiance paisible et bucolique contribue à une atmosphère qui apporte la paix. Ensuite, ce qui est vécu à la Cité Saint-Pierre relève de la rencontre. Un sourire, un regard, une parole : c'est sans jugement et avec une grande bienveillance que se vit la rencontre et l'accueil de chacun, sans a-priori. Les paroles de Bernadette au sujet des apparitions de la Vierge se vivent encore : "Elle m'a regardée comme une personne".



4. Quels sont les critères pour être accueilli à la Cité Saint-Pierre ?

Ils sont simples. Pour être reçu à la Cité Saint-Pierre, il faut :

- Avoir le désir de vivre un temps de pause,
- Ne pas avoir les ressources pour aller à l'hôtel,
- Porter le désir de rencontrer et de partager avec d'autres pèlerins.

5. Pour venir à la Cité Saint-Pierre, faut-il être obligatoirement dans une quête spirituelle ?

La majorité des personnes qui viennent à Lourdes le font dans une démarche de pèlerinage. La Cité Saint-Pierre accueille aussi des personnes qui vivent un "Voyage de l'espérance" : elles viennent à Lourdes dans une démarche spirituelle, mais aussi pour vivre des relations fraternelles au sein de leur groupe et plus largement avec des pèlerins venant d'autres régions ou d'autres pays.

D'autre part, on dit souvent que la Cité Saint-Pierre est la maison de famille du Secours Catholique. A ce titre, salariés ou bénévoles engagés au Secours Catholique peuvent venir pour un temps de ressourcement spirituel, une formation etc...

Enfin, la Cité Saint-Pierre souhaite continuer à ouvrir ses portes à des services ou mouvements d'Eglise, à des communautés religieuses et à des associations qui travaillent avec des personnes en précarité. La Cité Saint-Pierre est reconnue comme un lieu de ressourcement pour ceux qui la fréquentent, alors, nous souhaitons davantage en faire profiter nos partenaires et l'Eglise de France.

6. La Cité Saint-Pierre est-elle en lien avec les pèlerinages diocésains ?

Oui ! De nombreux diocèses de France et du monde entier souhaitent venir vivre un temps de célébration ou de convivialité à la Cité Saint-Pierre durant leur pèlerinage à Lourdes. C'est une façon pour eux de manifester leur souhait de faire grandir "une Eglise pauvre pour les pauvres", selon l'invitation du pape François. A la Cité Saint-Pierre, des pèlerins en précarité peuvent être hébergés pendant leur pèlerinage à Lourdes et vivre le pèlerinage avec leur diocèse. La Cité Saint-Pierre peut aussi être un espace où des personnes vivant des situations de pauvreté prennent la parole devant les pèlerins et l'évêque de leur diocèse en pèlerinage, pour les éveiller à la réalité de la vie en précarité.

7. Et qu'en est-il des autres groupes ?

Tout groupe présent à Lourdes peut demander à venir vivre un temps de célébration à la Cité Saint-Pierre. C'est avec joie que nous les accueillons ! Des célébrations sont possibles pour des groupes paroissiaux, des mouvements et toute communauté chrétienne désireuse de vivre un temps de recueillement à la Cité Saint-Pierre. Plusieurs lieux sont adaptés pour cela, en intérieur (chapelle Ste Bernadette, oratoire, salles Isaïe, Jérémie...) mais aussi en extérieur (cathédrale de verdure, bois Saint François).



8. Est-ce que la Cité Saint-Pierre participe à la vie du sanctuaire ?

La Cité Saint-Pierre porte le souci du lien et du travail avec les équipes du sanctuaire, pour accueillir au mieux les groupes et les individuels qui viennent à Lourdes. Ainsi, chaque année, nous participons aux journées de lancement des pèlerinages en février, qui sont un moment fort pour préparer l'accueil des pèlerins. C'est aussi à cette occasion qu'est présenté le thème pastoral que propose le sanctuaire pour l'année qui vient. La Cité Saint-Pierre réfléchit alors à la façon de proposer ce même message, avec une pédagogie et un langage spécifiques aux publics qu'elle accueille. Enfin, l'équipe de la Cité Saint-Pierre comme celle des sanctuaires, porte le souci des liens qui peuvent s'envisager dans les projets ou dans les moyens à développer pour servir la mission d'accueil de Lourdes.



9. Faut-il être catholique pour venir à la Cité Saint-Pierre ?

Toute personne vivant une démarche de pèlerinage, quelle qu'elle soit, est accueillie à la Cité Saint-Pierre. Vivre un pèlerinage, c'est quitter ses habitudes et les sécurités de sa vie quotidienne pour s'ouvrir à une démarche intérieure, dans une recherche de sens à sa vie.

La Cité Saint-Pierre accueille bien sûr des catholiques, mais aussi des personnes d'autres religions et des personnes athées qui

cherchent à questionner le sens de leur vie, de la rencontre et de la place de l'autre dans leur existence.

10. Comment fonctionne la Cité Saint-Pierre ?

La Cité Saint-Pierre est gérée et animée par une équipe de 35 salariés et saisonniers, des religieuses et religieux. La vie de la Cité Saint-Pierre ne serait pas possible sans les 1200 bénévoles venant des 4 coins du monde, qui se relaient au fil des mois, donnent de leur temps et ainsi permettent l'accueil des pèlerins et des visiteurs.



11. Des pèlerins peuvent-ils revenir comme bénévoles ?

Oui, au contraire ! Et cela se vit de façon de plus en plus fréquente. Pour la Cité Saint-Pierre, c'est une grande joie !

12. Quelles sont les conditions pour être bénévole ?

Un bénévole à la Cité Saint-Pierre :

- Accepte l'aventure de la rencontre et du partage réciproque entre bénévoles et avec des pèlerins vivant des situations de précarité les plus diverses,
- S'engage à donner de son temps pour une période entre 1 et 3 semaines,
- A entre 16 et 80 ans et une bonne santé physique et psychique pour assurer un travail régulier et assez fatigant.

La Cité Saint-Pierre accueille de plus en plus de groupes de jeunes qui vivent une première expérience de bénévolat. C'est une belle proposition de découverte, de rencontre et de mise au service.

La Cité Saint-Pierre accueille également des jeunes étudiants pour une période de stage dans différents services.

Là aussi, c'est une belle aventure !



13. Comment cela se passe-t-il entre pèlerins et bénévoles ?

Le choc de la rencontre est réciproque ! Les pèlerins accueillis sont touchés par la qualité de l'accueil et du service des bénévoles : on leur dit bonjour, on leur sourit... Les bénévoles qui pouvaient avoir peur des personnes en difficulté, s'ouvrent et découvrent des richesses insoupçonnées chez les personnes qu'ils accueillent. Le choc de la rencontre est là ! C'est une belle expérience du vivre ensemble.

14. La Cité Saint-Pierre est-elle ouverte toute l'année ?

La Cité Saint-Pierre est ouverte 11 mois pendant l'année. Des groupes différents se présentent suivant les saisons. En dehors de la période des pèlerinages, la Cité accueille surtout des groupes d'Eglise (mouvements, services, aumôneries etc...).

Pendant les vacances, c'est de plus en plus de familles qui viennent à la Cité. Ces familles, qui ne pourraient pas aller à l'hôtel, recherchent un lieu pour se mettre au vert en famille, à la recherche de la rencontre, de la découverte de l'autre dans un cadre de détente.

Il arrive également que la Cité Saint-Pierre accueille des groupes venant de la société civile, groupes qui découvrent la spécificité et la mission de notre lieu d'accueil et qui contribuent, par leur soutien financier, à l'accueil de pèlerins qui ne peuvent participer aux frais à la mesure des coûts engagés pour leur accueil.

Enfin, tout au long de l'année, ce sont les lourdaïses qui sont les bienvenus à la Cité Saint-Pierre pour participer à des temps forts mais aussi à des manifestations telles que des vide-greniers ou autres.



15. Quelle est la capacité d'accueil de la Cité Saint-Pierre ?

La Cité Saint-Pierre peut héberger jusqu'à 430 personnes en même temps, dans des chambres seules, à deux, trois ou cinq lits. La salle de restauration est prévue pour accueillir ce même nombre de personnes. Pour ce qui concerne les espaces de rencontre, des salles jusqu'à 120 personnes peuvent accueillir formations, tables rondes, groupes de travail etc... et deux grandes salles sont prévues pour accueillir des animations ou des spectacles : le Cairn haut (jusqu'à 450 personnes) et l'auditorium Padre Pio (jusqu'à 1000 personnes).

16. La Cité Saint-Pierre peut-elle accueillir des personnes porteuses d'un handicap ?

La Cité Saint-Pierre effectue régulièrement des travaux pour rester aux normes de sécurité et d'accessibilité aux personnes handicapées. Ainsi, les pavillons d'hébergement disposent d'une vingtaine de chambres pour Personnes à Mobilité Réduite (PMR). En revanche, aucune chambre de la Cité Saint-Pierre n'est médicalisée.

Au cœur de la Cité Saint-Pierre, les déplacements entre les différents lieux de vie (pavillons, restaurant etc...) peuvent être facilités par l'usage de voitures.

